

# Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 3 avril 2019.

---

**Présents :** Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Françoise BARBAT, Agnès DURAND, Geneviève FAYE-GUILLERAND, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON, Michaël SAVIGNAT.

**Excusé :** Bernard MIOCHE (procuration à Philippe TARTIÈRE), Émeline SIOR.

**Secrétaire de séance :** N COMBY

➤ **Début 20 h 40.**

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

## 1. – Vote des budgets 2019.

Retour sur le budget présenté au conseil le 22 mars 2019.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif arrêté comme suit :

Section de fonctionnement: 232 023.85 € Section d'investissement: 326 666.59 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget assainissement arrêté comme suit :

Section de fonctionnement: 19 020.20 € Section d'investissement: 25 443.50 €

*Cf. document distribué en séance.*

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019. Les taux 2019 sont les suivants :

Taxe d'habitation : 9.98 % / Taxe foncière (bâti) : 13.05% / Taxe foncière (non bâti) : 100.80%

## 2. – Questions diverses.

**1. –** La compétence assainissement devrait être prise par la communauté Mond'Arverne en 2020. Les communes sont appelées à délibérer pour accepter ou non cette compétence avant le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Une majorité des communes semble se positionner contre sachant qu'elle peut être prise ultérieurement. Certaines petites communes souhaitent un transfert rapide de cette compétence.

**2. – Bâtiments communaux :** Demande de devis pour la démolition et reconstruction d'un plancher en bois dans le bâtiment de la bascule. Une première entreprise propose un devis d'environ 14 500 €. Nous attendons un deuxième devis avec une dalle en béton.

**3. –** Elections européennes : le 26/05/2019 : un planning des permanences sera mis en place.

**4. –** Des devis concernant les travaux des locaux de la mairie sont arrivés : une réunion avec l'architecte est programmée mardi 09/04/2019 à 18h en mairie afin de préciser les prestations.

**5. –** Cérémonie du 8 mai : maintenue à la même heure et même lieu.

**Prochain Conseil : mardi 30 avril 2019 à 20 h 30.**

➤ **La séance est levée à 21h45.**